REPUBLIQUE FRANCAISE **2025/025**
DEPARTEMENT Indre-et-Loire

Commune de Civray-de-Touraine

EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à vingt heures, les membres du conseil municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis à la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 18 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents :
Mesdames, BRIANT Béatrice, CHERBONNIER Pascale, GAUTRON Isabelle, HERMANGE Fanny, HORNET Frédérique, OLLIVIER Claire, PIOT Brigitte,

Messieurs, ANDREAU Pascal, CHARBONNEAUX Pascal, DUBOIS Ludovic, LE SQUER Florian, THUISSARD Sylvain.

Absents excusés:
DORLEANS Peggy,
PITET-GIRAULT Christelle,
VIEVILLE Pauline,
COUTON Teddy,
MAINE Benoit donne pouvoir à HERMANGE Fanny,
MOIZAN Gérald,
LUNVEN Philippe donne pouvoir à OLLIVIER Claire,

Madame HORNET Frédérique a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 12 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

OBJET : TARIFS ET REGLEMENT INTERIEUR POUR LA GARDERIE POUR LA RENTREE 2025-2026

Claire OLLIVIER fait part aux membres du conseil municipal des nouveaux tarifs proposés et du règlement intérieur de la garderie pour la rentrée scolaire 2025-2026 de la commune de Civray-de-Touraine.

Les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2025-2026 de la garderie sont proposés comme suit :

- 2,90 € la garderie matin ET soir
- 2,25 € la garderie matin ET soir pour le 1er enfant dès 3 enfants inscrits
- 1,45 € la garderie du matin OU du soir
- 1,15 € la garderie du matin OU du soir pour le 1er enfant dès 3 enfants inscrits
- 10 € de retard après 18h30 par quart d'heure constaté

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** à l'unanimité les nouveaux tarifs et règlement intérieur de la garderie pour l'année 2025-2026.

Fait et délibéré le 23 juin 2025
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance

HORNET Frédérique

Le Maire

Fait à Civray-de-Touraine,
Le 23 juin 2025,
Le Maire,

HERMANGE Fanny

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 8/07/2025
ID : 037-213700792-20250623-2025025-DE